

PHOTOS D'ARCHITECTURES

Qu'avez-vous voulu montrer et comment ?

La photographie d'architecture constitue une approche particulière ; elle donne à voir des constructions existantes et à ce titre elle témoigne des contextes humains, sociaux, techniques ou économiques qui ont contribué à l'édification des ouvrages représentés. Une autre approche de l'image architecturale est plus prosaïque lorsque la prise de vue vient argumenter ou illustrer les références d'un architecte ou d'une architecture.

• Objectifs

- inviter les élèves à avoir un regard sélectif et pensé dans la prise de vue en photographie numérique,
- proposer une lecture en deux temps de la prise de vue d'une construction, le premier temps étant spontané, le second intervenant après la visite commentée d'une exposition de photographies d'architecture.

• Contenus

L'activité se déroule en 5 phases :

1. Quelques immeubles, ouvrages bâtis ou sites sont identifiés pour constituer les sujets photographiques donnant matière au déroulement de l'activité. Suivant le cas ils sont localisés à proximité de l'établissement scolaire ou, quand les élèves peuvent se déplacer, dans l'environnement du CAUE. A chaque site est associé un élève ou éventuellement un petit groupe d'élèves (cela dépend du nombre d'appareils disponibles). Le site fait l'objet de prises de vues par l'élève ou par le groupe qui devra retenir 3 à 6 photos.
2. Les élèves visitent ensuite l'exposition "Regards" réalisée par une photographe professionnelle (Julia HASSE). La visite est commentée en mettant l'accent sur certains effets de cadrage, sur certains choix relevant de la technique de prise de vue et sur les liens mis en œuvre entre l'expression des architectures et l'expression des photographies.
3. Les photos des élèves sont alors visionnées et commentées autour des questions centrales suivantes : qu'avez-vous voulu montrer et comment ?
4. Les élèves retournent ensuite sur le site de la série de photos qu'ils ont réalisée avant de voir l'exposition ; ils renouvellent alors la prise de vue en fonction des enseignements et des éclairages apportés par la visite de l'exposition et par les interrogations qu'ils ont pu formuler sur la prise de vue initiale.
5. En fin d'activité les élèves présentent et argumentent la deuxième série de photographies (on peut alors la limiter à 2 ou 3 prises de vues d'un même sujet).

• Groupes concernés

- Effectif : La division en groupes dépend bien sûr du nombre d'appareils numériques disponibles mais on peut difficilement penser travailler en groupes de plus de 3 élèves (2 photos par élève pour la première série et 1 photo pour la seconde série). Le nombre d'accompagnateurs adultes peut être un facteur limitatif pour les prises de vue en extérieur mais des photographies au sein de l'établissement scolaire sont aussi envisageables.
- Durée : 1 heure à 1 heure 30 ; tout en conservant la chronologie, les phases 1 et 5 peuvent être dissociées dans le temps lorsque l'activité se déroule dans ou à proximité de l'établissement scolaire.
- Etablissements : classes des collèges (4^{ème} ou 3^{ème}) ou des lycées.

• Moyens engagés

- Les appareils numériques de l'établissement scolaire ainsi que les câbles ou lecteurs externes permettant de visionner les photos sans délai important.
- Le CAUE est éditeur de l'exposition "Regards" ; à ce titre il dispose des photographies (tirages encadrés). Si la visite de l'exposition se déroule au CAUE, 50 photographies sont présentées mais la "lecture" commentée ne porte que sur une dizaine de tirages. Dans le cas où l'exposition se déplace, seulement 6 à 10 cadres sont apportés dans l'établissement scolaire pour le temps de l'activité.
- Le CAUE dispose aussi des moyens nécessaires pour visionner les prises de vue des élèves (vidéo projecteur, ordinateur, écran).

• Observations

- Si l'on dispose de 2 heures environ, il est possible d'ajouter une présentation très rapide de quelques appareils photographiques depuis le sténopé jusqu'au numérique ou d'aborder le domaine plus spécifique de la photographie d'architecture.
- Activité conduite avec le collège A. France d' Angoulême et le collège d'Aigre

